

RESERVATION DE TERRAINS DE TENNIS

Cher adhérent,

Votre abonnement vous permet de jouer à votre convenance sur tous les terrains (extérieurs et couverts) ;

Nous vous rappelons que la réservation est obligatoire.

Vous pouvez effectuer votre réservation par téléphone ou sur place à l'accueil pendant les permanences, ou utiliser le système de réservation en ligne ADOC.

Procédure de réservation en ligne.

Pour les licenciés qui ont déjà leurs identifiants.

1) Connectez-vous en cliquant sur le lien suivant : <https://adoc.app.fft.fr>

2) Entrer LOGIN et MOT DE PASSE

3) Adhérent

4) Réservation (par jour ou par court)

5) Cochez la case horaire – saisissez nom de famille – Type de cotisation (adhésion jeune / adhésion adulte)

Saisissez obligatoirement un deuxième nom (licencié) – Type de cotisation.

Si vous jouez avec un non abonné/non licencié, dans l'onglet « cotisation » cochez « invitation gratuite ». Vous n'aurez pas besoin d'entrer un autre nom. Vous avez droit à 5h d'invitations gratuites d'ici le 31 août de l'année en cours. Au-delà de ces 5 invitations la réservation devra se faire par le club (6€ pour la personne non abonnée). Vous pouvez également recharger votre quota d'invitations à l'accueil : 25 € les 5 invitations supplémentaires.

Pour les nouveaux licenciés.

Vous devez créer un compte sur « Mon Espace Tennis ». Une fois votre compte créé, retournez sur <https://adoc.app.fft.fr>, puis suivez la procédure ci-dessus.

Vous ne pouvez réserver qu'une heure de jeu. Bien entendu, si personne n'a réservé derrière vous, vous pouvez profiter du terrain plus longtemps.

Si vous perdez vos identifiants, sachez que nous n'avons plus la main pour vous les renvoyer. Il vous faudra faire une nouvelle demande vous-même sur « Mon Espace Tennis ».